

# EN 2 ROUES LA SECURITÉ AVANT TOUT.

## Le débridage

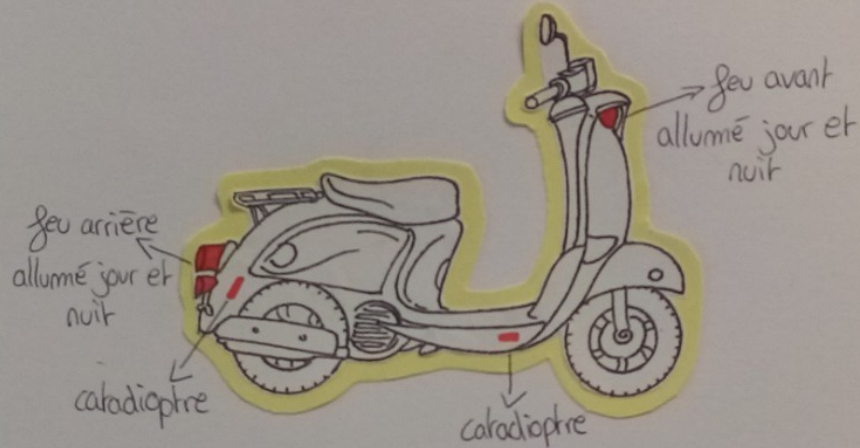
Le débridage est une pratique qui consiste à trafiquer le moteur afin d'aller plus vite. C'est une pratique illégale.



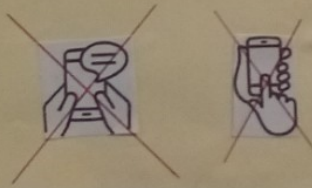
En cas d'accident par d'assurance

135€ d'amende pour conducteurs d'un véhicule non conforme

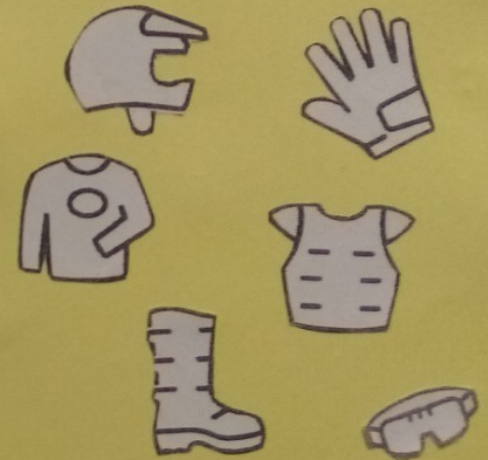
50cc = 45 Km/h maximum



L'usage du téléphone est INTERDIT en moto.



Il faut mettre une tenue spécifique et un casque afin de se protéger en cas d'accidents.



Ne restez pas dans les zones d'angles morts des véhicules.



Patentés



Danger

Je n'ai pas de carrosserie, je suis vulnérable.